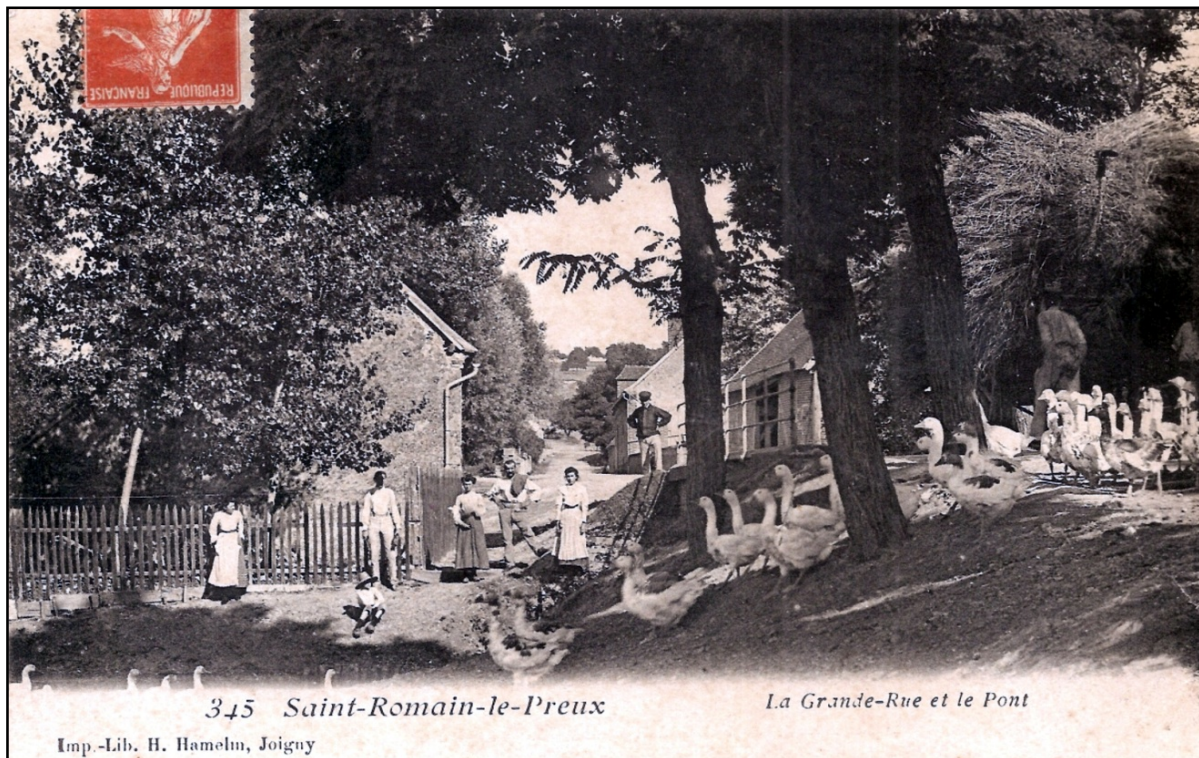


Le triste destin d'une enfant de Sépeaux, Lucie Patrat

L'enfance de Lucie

Cinq décembre 1872, le calme règne dans la rue de Saint-Romain, rythmé par le clapotis du Vrin qui s'écoule du bief. Ce silence est interrompu à 3 heures du matin par les cris de l'enfant que Victorine Cretté, âgée de 30 ans, met au monde dans le moulin de Saint-Romain. Le meunier Eugène Patrat, père de l'enfant, âgé de 34 ans, se rend à 16 heures à la mairie de Sépeaux pour déclarer la naissance de Lucie, sa seconde fille qui sera baptisée dans l'église Saint Martin de Sépeaux. Lucie grandit auprès de sa sœur aînée Julie Eugénie née le 31 juillet 1867 à Saint-Julien-du-Sault, et toutes deux n'ont que la rue à traverser pour s'asseoir sur les bancs de l'école de Saint-Romain-le-Preux.



Le moulin (à gauche)

Les premières années à Paris

La famille Patrat quitte le village de Saint-Romain et retourne à Saint-Julien-du-Sault, où le couple s'était uni le 28 octobre 1862. Comme leurs parents, les deux filles vont célébrer leurs noces à Saint-Julien, le même jour, le 28 septembre 1889. Julie Eugénie âgée de 22 ans épouse Joseph Louis peintre décorateur âgé de 23 ans domicilié à Paris, rue de Reuilly. Et Lucie qui n'a alors que 16 ans, épouse Charles Séraphin Milhau âgé de 27 ans marchand de vin qui réside à Paris, faubourg Saint-Antoine. Les deux couples partent pour la capitale et vont s'installer dans le XIIIe arrondissement de Paris à quelques centaines de mètres de distance. De leur union respective, les deux sœurs vont donner naissance la même année 1890. Julie Eugénie met au monde Andrée Georgette le 27 juin 1890 et Lucie donne naissance à Charles Eugène Léopold le 26 décembre 1890.

Lucie et son mari déménage pour un appartement du XIIIe arrondissement, boulevard de l'Hôpital, lui permettant ainsi de se rapprocher de ses parents qui ont quitté Saint-Julien-du-Sault pour venir habiter à Paris, rue Duméril donnant sur le Boulevard de l'Hôpital. Eugène Patrat, père de Lucie, qui avait délaissé son métier de meunier pour celui de restaurateur, décède le 27 mars 1894 à l'âge de 55 ans. Charles Séraphin Milhau, époux de Lucie, décède le 21 avril 1899 à l'hôpital Saint-Antoine à l'âge de 37 ans, laissant seuls son épouse et son fils âgé de 8 ans. Lucie quitte alors son logement et va vivre avec son fils auprès de sa mère rue Duméril. Début 1900, Lucie va malheureusement perdre son fils, âgé de 9 ans, puis en cours d'année sa nièce du même âge et sa mère, âgée de 58 ans.

Elle rencontre un menuisier, Jean-Baptiste Gustave Maire, âgé de 29 ans et donne naissance à un petit Gustave Lucien le 4 décembre 1900. Lucie se voit contrainte de mettre son fils en nourrice à Saint-Sauveur, rue de Bel Air, dans l'Yonne, dans la famille de Louis Larroque, tapissier, et Sidonie Pouillot qui ont déjà trois filles. Elle légalise son union avec Jean Baptiste Gustave Maire le 22 juin 1901 dans la mairie du XIIIe arrondissement, en présence de deux témoins, son beau-frère Joseph Louis et Jean Bangard, marchand de vin, domicilié rue Duméril. Malheureusement, l'infortunée Lucie va se séparer de son mari au motif que celui-ci ne veut pas travailler, élément démenti par la sœur de l'époux, Victorine Maire, qui évoque que Lucie aurait quitté le domicile conjugal, apportant avec elle le mobilier...



Son fils, sa seule préoccupation

En septembre 1902, Lucie se retrouve sans domicile ni travail. Elle va provisoirement être hébergée chez sa sœur, avenue de Saint-Mandé. Ses pensées sont toutes dédiées à son fils et à l'éducation qu'elle souhaiterait lui donner. Il lui faut donc travailler rapidement afin de s'acquitter de la pension de Gustave Lucien, toujours en nourrice à Saint-Sauveur. Elle va



occuper différentes places dans le quartier mondain de la Plaine-Monceau du XVII^e arrondissement, dont une chez Madame Gribeaumont, rue de Rome. Elle y reste plusieurs mois, donnant toute satisfaction à son employeur qui lui trouve beaucoup de qualité. Cependant, les 40 francs de gages reçus chaque mois ne suffisent pas à Lucie pour payer la nourrice, et Lucie prévient Mme Gribeaumont

qu'elle envisage de trouver une place plus avantageuse. Une commerçante du quartier, Mme Laguian, marchande de porcelaine rue de Rome, va mettre la jeune femme en relation avec Mme Eugénie Fougère, rue de Courcelles, qui va l'embaucher en mars 1903.

Eugénie Fougère est une « demi-mondaine ». Brune pétulante aux formes généreuses, elle vit aisément grâce à ses conquêtes qui l'entretiennent et la couvrent de bijoux. Ayant dû se séparer d'une grande partie de son personnel, Lucie, recrutée notamment pour son honnêteté et sa discrétion, a une charge de travail très importante lui permettant de gagner de cinquante à soixante francs par mois. Elle profite de son seul jour de congé mensuel pour rendre visite à sa sœur à qui elle annonce qu'elle va partir à Aix-les-Bains début juin pour accompagner Mme Fougère et une de ses amies, Victorine Giriat.

Avant de quitter la capitale, et peut-être par prémonition, elle se confie à la marchande de porcelaine en évoquant son souhait de chercher un autre emploi à son retour, ne voulant pas rester au service d'une personne de la condition de Mme Fougère.



Jpv

www.delcampe.net

Aix-les-Bains, un voyage sans retour

Les trois femmes arrivent à Aix-les-Bains, dans une magnifique villa, le « chalet de Solms », au 30 avenue de Tresserve. La demeure est entourée d'un parc avec de nombreux arbres, buissons et parterre de fleurs. Eugénie Fougère, dite « Foufou », fidèle à elle-même a un joli carnet d'adresses et sort beaucoup.



Villa de Solms vers 1898

Le samedi 19 septembre, Lucie se rend dans la soirée chez le coiffeur, M. Jean Pelletier, pour le prier de venir coiffer Mme Fougère le lendemain de bonne heure à la villa, la « demi-mondaine » devant faire une excursion à la chapelle de Notre-Dame-des-Eaux, toujours en compagnie de son amie, Victorine Gariat. En quittant le coiffeur, Lucie s'arrête chez l'épicière Jacques Mecca

pour acheter du café, puis rentre précipitamment à la villa car elle a laissé la bougie de sa chambre allumée. La journée a été bien remplie et Lucie s'accorde un sommeil mérité... Pendant ce temps, Eugénie Fougère et Victorine Gariat assistent à la représentation du « Détour » au théâtre du Grand Cercle.

Le lendemain, le coiffeur Pelletier se présente comme convenu à 8 heures au chalet de Solms. Il sonne à la porte d'entrée... aucune réponse. Très rapidement, le coiffeur est intrigué par la porte ouverte mais également une fenêtre ouverte ! Inquiet, il avertit d'autres personnes et tous entrent dans la villa. C'est alors que pénétrant dans la chambre du rez-de-chaussée, ils découvrent avec effroi, le corps inanimé de Lucie. Allongée sur son lit, des serviettes compriment le cou, le nez et la bouche de la jeune femme qui a les bras en croix et les pieds liés. A l'étage, le corps d'Eugénie Fougère est découvert, reposant dans les mêmes circonstances sur son lit. Dans la chambre voisine, la dame de compagnie, Victorine Gariat est bâillonnée, les poignets liés mais est la seule survivante.

Que s'est-il passé ? L'enquête est ouverte et une autopsie est pratiquée. Lucie est morte par asphyxie entre onze heures et minuit. Le Docteur Rémi Gaston qui a déclaré le décès, constate que malgré le cauchemar que Lucie a enduré, la défunte a le visage calme, dans une attitude de douceur.

Le dernier hommage

Le mardi 22 septembre 1903, les corps de Lucie Maire et d'Eugénie Fougère quittent la chambre mortuaire de l'hospice thermal. Leurs cercueils sont déposés l'un à côté de l'autre sur le corbillard. Le cortège funéraire est conduit par le coiffeur, Jean Pelletier, en l'absence des familles, suivi de la municipalité d'Aix-les-Bains et des amies des victimes. Il prend le chemin de l'église puis du cimetière où le corps de Lucie sera inhumé. Une foule nombreuse et silencieuse est massée tout le long du parcours, saluant les cercueils jonchés de fleurs. Une des couronnes provient d'une souscription des amies d'Eugénie Fougère. Sur les 1200 francs récoltés, les donatrices versent une somme de 700 francs à Mme Gariat et 500 francs sont mis en dépôt à destination du fils de Lucie, âgé d'un peu moins de trois ans, toujours en nourrice à Saint-Sauveur.

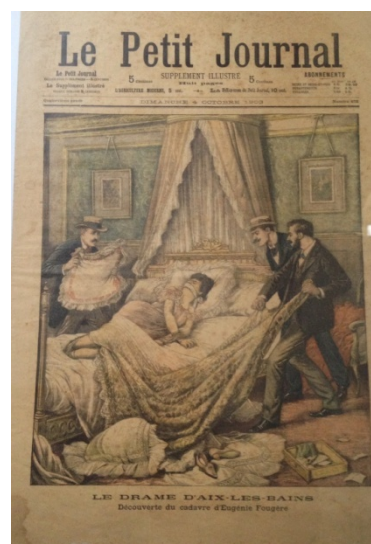
L'enquête des étrangleurs d'Aix

Le 17 octobre Victorine Gariat est arrêtée. C'est une femme aux multiples facettes qui avait réussi à se faire admettre dans le cercle amical d'Eugénie Fougère. Elle était la maîtresse d'Henri Bassot, repris de justice, escroc, suspecté d'être l'instigateur de cette triste affaire. Un troisième suspect est arrêté, César Laderman, qui s'est sans doute introduit dans la villa pendant l'entracte de la pièce de théâtre.

Le 5 juin 1904, après huit mois d'enquête qui a fait grand bruit, la cour d'assises de Chambéry rend son verdict sur l'affaire des étrangleurs d'Aix. Le mobile du crime est le vol de bijoux.



Victorine Marie Gariat, née le 16 février 1868 à Paris, XI^{ème} arrondissement est reconnue comme l'instigatrice principale. Elle est inculpée du meurtre d'Eugénie Fougère et du vol des bijoux. Elle est condamnée à 15 ans de travaux forcés.



Henri Marius Bassot, né le 20 octobre 1872 à Lyon, est accusé de complicité de vol des bijoux. Il est condamné à 10 ans de travaux forcés. Il arrive au bagne de la Guyane le 29 juillet 1904 et sera libéré le 22 juillet 1918.



César Ladermann, né le 12 novembre 1869 à Chambéry, tailleur domicilié à Lyon, rédige ses aveux en accusant Victorine Gariat du meurtre d'Eugénie. Il se tire une balle dans la tête juste avant son arrestation.



L'enquête ne permettra pas de connaître l'assassin de Lucie Maire née Patrat qui, dans son triste destin, a emporté le nom du celui qui lui a ôté la vie.

Qu'est devenu Gustave Lucien, le fils de Lucie ?

Gustave Lucien Maire est réclamé par sa tante Victorine Maire qui souhaite l'adopter. La jeune fille de 18 ans occupe la fonction de passementière à Paris, et argumente sa demande en précisant qu'elle est grande et forte, qu'elle gagne sa vie et surtout qu'elle servira de mère.

Le registre de matricule du recrutement de la Seine indique qu'en 1920, Gustave Lucien Maire réside à Paris XIXe, rue Jean Jaurès chez son père. Il est serrurier mécanicien ajusteur. Il est incorporé le 15 mars 1920 au 31^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, nommé chasseur 1^{ère} classe, puis caporal et sergent en 1921, et libéré de ses obligations militaires le 4 mars 1922.

En 1924, il habite dans le XIIe arrondissement, avenue de Saint-Mandé, (même adresse que sa tante, la sœur de Lucie). En 1925, il épouse Marie-Louise Bariat à Ivry-sur-Seine, et réside rue Flatters à Paris. Gustave Lucien travaille dans les usines de construction d'automobiles Delahaye, rue Pirandello comme ajusteur et Marie-Louise est coupeuse dans la Société Chaleur.

En 1935, Marie-Louise donne naissance à Gérard Maire. Elle décède le 23 mars 1957 à l'hôpital Necker. Gustave Lucien décède le 11 décembre 1969 au Grand Lucé dans la Sarthe.

L'affaire du double crime d'Aix-les-Bains inspire les auteurs

Une pièce de théâtre s'est inspirée de l'affaire des étrangleurs d'Aix. Cet œuvre d'Albert Pujol intitulée « Le crime d'Aix » a été jouée pour la première fois au Théâtre de l'Ambigu à Paris, le 3 novembre 1904.

En 1910, Alfred Edward Woodley Mason, auteur anglais, va s'inspirer de l'affaire du double meurtre d'Aix-les-Bains pour écrire le roman intitulé « At the villa rose », qui sera adapté à quatre reprises pour le cinéma :

En 1920, par le britannique Maurice Elvey.

En 1930, par le britannique Leslie S. Hiscott.

En 1930, une version française sous le titre « Le mystère de la Villa Rose » réalisé par les réalisateurs René Hervil et Louis Mercanton.

En 1940, un film britannique réalisé par Walter Summers connu sous le titre « House of Mystery »



Sources :

Archives départementales de la Haute Vienne - Archives départementales de l'Yonne - Archives municipales d'Aix-les-Bains - Archives municipales de Paris.

Journaux : L'Avenir d'Aix-les-Bains – L'Intransigeant - La Lanterne - Le Petit Journal - Le Petit Parisien - L'Ile XIXe siècle, septembre 1903 et juin 1904.

Illustrations : portraits des inculpés d'Alphonse Bertillon (1853-1914)

Blog « Aixdesophie » : <http://aixdesophie.blogspot.com/2014/07/eugenie-fougere-ou-le-crime-daix-les.html>